

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Un important ouvrage sur les
inscriptions latines de St-Maurice et du
Bas-Valais

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 218-221

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Un important ouvrage sur les
Inscriptions latines
de St-Maurice et du Bas-Valais

Rien de ce qui touche au passé de notre bonne terre ne doit nous laisser indifférents. Mieux on connaîtra ses origines, son histoire, les courants d'idées qui l'ont traversée, les événements auxquels elle a été mêlée, les hommes qui l'ont illustrée, les monuments qui attestent son antiquité et qui parlent au-delà des siècles le langage qu'elle a tenu il y a des milliers d'années, plus on s'attachera à elle et plus on désirera la servir et l'aimer pour continuer dans le temps l'œuvre des ancêtres glorieux qui lui ont donné un aimable visage et une brillante destinée. C'est la réflexion qui me vint spontanément à l'esprit lorsque j'eus achevé la captivante et bien-faisante lecture de deux savants articles dus à la plume de M. Paul Collart, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, et privat-docent à l'Université de Genève, sur les *Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais*, articles publiés par la « Revue suisse d'Art et d'Archéologie » (Vol. 3, Nos 1-2, 1941) et réunis ensuite en une élégante plaquette de 46 pages (Edition Birkhäuser, Bâle).

La compétence de l'auteur est de celles qui éclatent à chaque page d'une étude aussi fouillée et aussi consciencieuse. Pour l'avoir mise au service d'une cause digne de retenir l'attention, qu'il soit assuré de notre très vive reconnaissance. A mon confrère, M. le chanoine Dupont Lachenal, président de la Société d'Histoire du Valais romand, qui eut l'initiative de provoquer le travail de M. Collart, s'adresse également l'expression de notre gratitude.

Ainsi, nous sommes aujourd'hui en possession d'un ouvrage d'ensemble qui examine à la lumière d'une critique avertie et d'une documentation remarquable « toutes les inscriptions romaines actuellement conservées à l'Abbaye, quelle qu'en soit la provenance, et d'autres, découvertes

dans les villages voisins de Vionnaz et de Massongex, qui se rattachent naturellement à cet ensemble. »

L'étude est divisée en 26 paragraphes dont chacun analyse une inscription, ce qui permet une lecture agréable et profitable, surtout si l'on se rapporte aux photographies, excellentes, qui accompagnent le texte sur huit planches extrêmement soignées. M. Collart donne d'abord le lieu de la découverte, une description exacte du monument où figure l'inscription, la référence à la photographie, puis le texte conservé qu'il reconstitue ensuite intégralement en le faisant suivre d'une traduction en français. Son commentaire, appuyé de nombreuses notes et références, est sobre, pertinent, exhaustif. On apprend, en cours de route, le patient labeur d'hommes de chez nous qui se sont penchés avec amour sur ces vestiges de l'antiquité, qui les ont mis au jour, traités et conservés pieusement, les chanoines Pinguin, Bocard et Bourban, l'ingénieur J. Michel et M. le sous-préfet J.-B. Bertrand, sans parler de mes confrères les chanoines Dupont Lachenal et René Gogniat.

Je ne veux pas reprendre en détail les analyses de M. Collart, mais signaler simplement leur intérêt puisqu'elles nous font savoir qu'« en 57 avant Jésus-Christ, le territoire des Nantuates avait servi de base aux troupes de César pour leur entreprise malheureuse contre le Valais », qui « ne devint romain qu'avec la conquête des Alpes, effectuée sous Auguste ». Les Nantuates décernèrent en effet à cet empereur le titre de patron, en signe de soumission, entre 8 et 6 avant Jésus-Christ, comme l'établit l'inscription étudiée au septième paragraphe :

[I]mp(eratori) Caesa[ri],
divi f(ilio), Augusto,
[c]o(n)s(uli) XI, tribun(icia) potest(ate) [X...],
[p]ontifi[ci] max(imo),
Nantu[ate]s patron[o].

Deux inscriptions trouvées par le Prieur Bourban font mention des quatre cités de la vallée Pévine : Nantuates (St-Maurice), Vérages (Martigny), Sédunes (Sion), Vibères (Haut-Valais, région de Brigue). Ces quatre peuples dressèrent des dédicaces à Drusus et Caligula, ce qui donne à penser « que St-Maurice était considéré,

dans la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère, comme le chef-lieu de la vallée tout entière » (Cf. §§ 8 et 9), et cela jusqu'au moment où Claude accorda à Octodure des privilèges qui en firent « le foyer de l'influence romaine et le siège de l'administration du Valais unifié. » Toutefois les Nantuates conservèrent encore leurs « *duumviri*, assistés de la série habituelle des magistrats municipaux », leurs ministres du culte romain, « des *seviri*, des pontifes, des flamines peut-être », Deux inscriptions se rapportent au « poste de douane chargé de percevoir, au passage du défilé, l'impôt de la *quadragesima Galliarum* », ce qui signifie la présence à Agaune de fonctionnaires impériaux. Il y avait également des soldats de l'armée du Rhin qui s'y arrêtaient ou y séjournaient, les VIII^e (*Augusta*) et XXII^e (*Primigenia Alexandriana pia fidelis*) Légions ; les dieux romains : le Génie de la station, Jupiter, Mercure et les empereurs, « y étaient l'objet d'un culte vivace ». Enfin, « les milliaires qui portent les noms de Carin et de Constantin », conservés à St-Maurice, attestent « l'importance de la voie du Grand St-Bernard, à la fin du III^e et au début du IV^e siècle de notre ère. »

Des deux inscriptions qui font connaître le nom d'Agaune, l'une a été découverte par MM. les chanoines Dupont Lachenal et Gogniat en 1936, au Martolet. Sa date se situe entre 198 et 212. « Dédié à la fois aux Génies des empereurs et à Mercure, il (ce cippe) est le témoin le plus explicite que nous possédions sur le rôle de St-Maurice à l'époque romaine comme station sur la route à grand trafic qui, par-dessus les Alpes, mettait l'Italie en communication directe avec la Germanie Supérieure et la Belgique. » (§ 4)

Le *labrum* trouvé à Massongex en 1931 et transporté en 1934 à Sion, dans l'enceinte du château de Valère, fut étudié une première fois par M. J.-B. Bertrand. Cette découverte jointe à celle d'un autel dédié à Jupiter Optimus Maximus « laisse supposer qu'il existait en cet endroit un sanctuaire ; il est, en effet, peu probable que les morceaux du *labrum*, qui ne portent pas trace d'un emploi, aient été apportés d'ailleurs. » L'autel votif en question, découvert fortuitement dans la propriété de M. Charles Gollut, commandant de la Gendarmerie valaisanne, et offert par ce dernier à l'Abbaye,

constitue « un jalon de plus sur la route qui conduisit le grand dieu romain jusqu'en Helvétie. »

Un dernier mot sur une plaque de marbre portant une inscription latine de huit lignes trouvée en décembre 1936 dans le verger de M. Torrione-Tavernier, à Martigny, et offerte également à l'Abbaye par le propriétaire. Elle fournit à M. Collart l'occasion de savants commentaires qui l'amènent à voir en Martigny, au temps des Romains, « le centre de la romanisation » dans le Valais conquis. Une école supérieure devait y exister où « les futurs hommes de loi se formaient à la science juridique en même temps qu'à l'art de la parole. » Aussi M. Collart a-t-il raison d'ajouter : « Notre inscription ouvre un suggestif aperçu sur la vie intellectuelle du Valais à l'époque romaine. »

L'ouvrage de M. Collart se termine par un *Index* fort utile et une dernière planche de clichés, la neuvième, nous présente une série de deux bois de Stumpf et de trois manuscrits du plus grand intérêt.

Merci encore au savant professeur des Universités de Genève et Lausanne pour son important et beau travail dont l'ampleur, la documentation et le sens critique sont un monument nouveau élevé à la gloire de la terre qui fut arrosée plus tard par le sang des Martyrs, S. Maurice et ses Compagnons.

F.-M. BUSSARD